

Marne et Gondoire À TOUS LES ÉTAGES



La Marne

Encart de La Marne du 03/04/2024 - N° 4085

Marne et Gondoire À TOUS LES ÉTAGES

Aviez-vous réalisé que derrière bon nombre de vos activités quotidiennes s'illustre l'action concrète de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ? Avec ses 20 communes, l'intercommunalité œuvre, jour après jour, au service de ses 108 133 habitants.

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ VOTRE AGGLO À PORTÉE DE MAIN

34 %
D'ESPACES NATURELS
& FORESTIERS

200
CASIERS FERMIS
BIENTÔT INSTALLÉS

2
RÉSEAUX DE CHALEUR
BIENTÔT INTERCONNECTÉS

3
MAISONS DE SANTÉ
INTERCOMMUNALES

76 KM
DE LIAISONS DOUCES
À HORIZON 2032

5 200
VISITEURS AU MOULIN RUSSON

+ DE 40 000
EMPLOIS PRIVÉS

4,7 MILLIONS
D'EUROS (HT) DE TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT EN 2023

1
MAISON DES MOBILITÉS

121
CAMÉRAS DE
VIDÉOPROTECTION

+ DE 14 700
ENTREPRISES

1
CENTRE AQUATIQUE

1,5 MILLION
D'EUROS DE SUBVENTION
EN FAVEUR DU RÉSEAU DE BUS

5
INFOLETTRES POUR
TOUS LES PUBLICS

1
CONSERVATOIRE MULTISITE

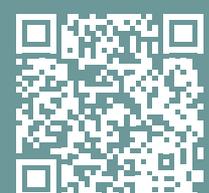
2
DISPOSITIFS DE LUTTE
CONTRE L'HABITAT INDIGNE

13
MÉDIATHÈQUES

1
PARC CULTUREL



Visionnez
ce magazine
en version vidéo
en scannant ce QR code



MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

www.marneetgondaire.fr



Conception graphique : Marne et Gondoire Agglo - 2024





Édito

Marne et Gondoire est un peu notre maison à tous. C'est notre bien commun que nous devons entretenir, faire vivre pour que chaque habitant s'y épanouisse au mieux. Cette maison, on aime s'y retrouver, s'y promener, y vivre tout simplement. C'est un travail de tous les jours car nous devons non seulement gérer le quotidien mais aussi préparer l'avenir pour que notre intercommunalité réponde toujours aux besoins et aux envies des habitants.

Parfois nous le faisons sans même que vous vous en rendiez compte ou sans que vous vous imaginiez que c'est votre agglo qui œuvre pour vous assurer les services qui vous semblent évidents.

Nous avons de nombreuses missions. Je ne vais pas vous les énumérer ici mais si cela vous intéresse, vous pouvez consulter notre rapport d'activité. En lisant ce magazine, vous en découvrirez certaines.

Bien sûr les élus prennent les décisions mais sans les agents qui nous accompagnent, qui magnifient les idées, les projets, ce territoire ne serait pas celui que nous connaissons aujourd'hui. Conseillers communautaires, maires, élus locaux et agents de Marne et Gondoire, nous n'avons pas le même rôle mais nous avons tous la même passion : faire de cette intercommunalité une référence pour son cadre de vie, aujourd'hui comme pour demain. Ainsi chaque décision est prise à l'aune des résultats attendus dans plusieurs années.

Promenez-vous dans ce hors-série comme vous pourriez vous promener à Rentilly.

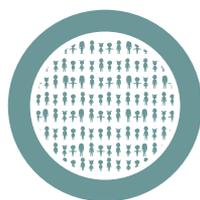
Bonne lecture,

Jean-Paul Michel,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Marne et Gondoire

LE TERRITOIRE DE MARNE ET GONDOIRE



Une communauté
d'agglomération
créée en 2002



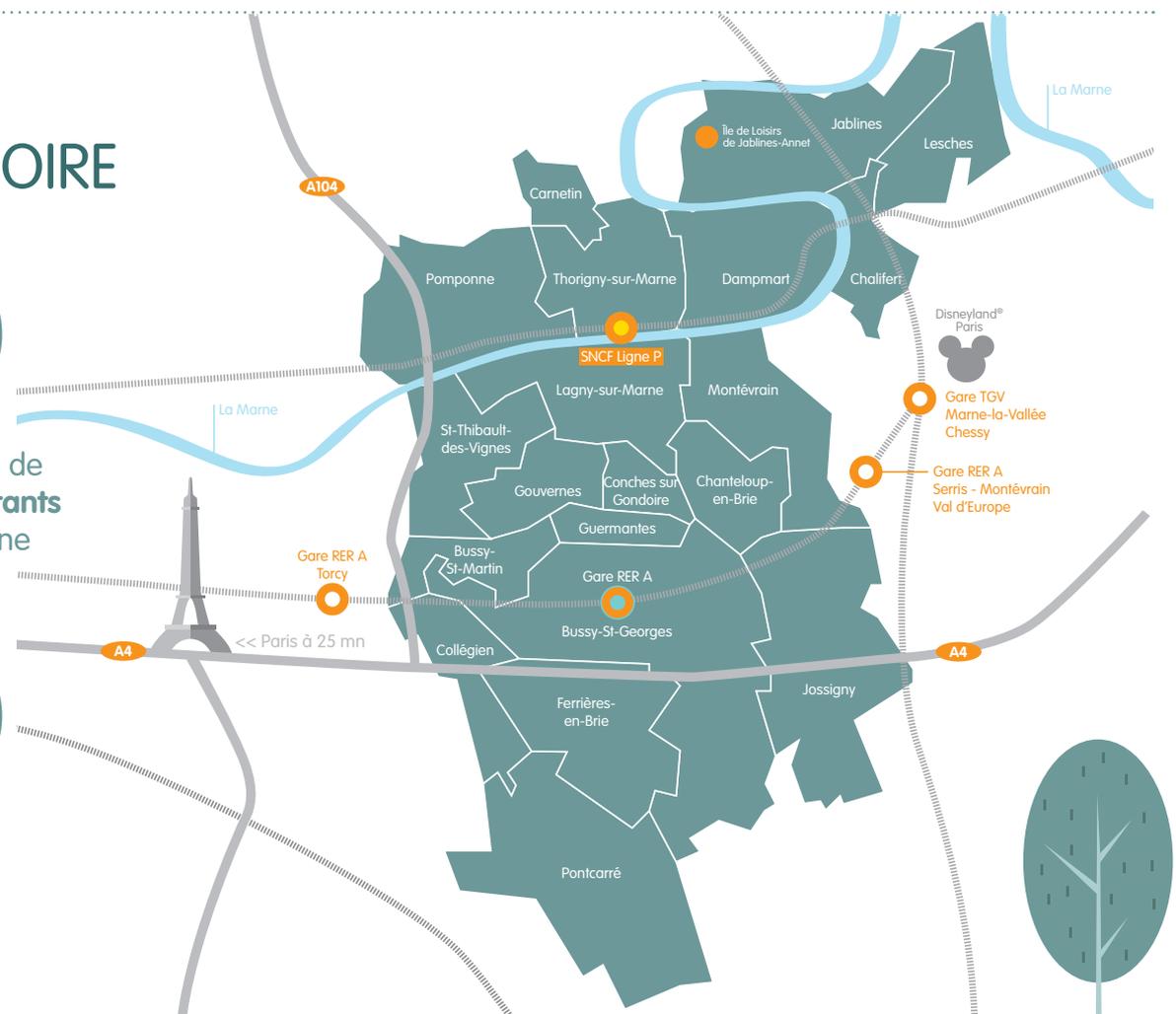
3^e agglomération de
+ de 50 000 habitants
en Seine-et-Marne



10 401
hectares



25 km
de Paris





L'engagement de l'agglomération labellisé puissance deux

Fortement engagée dans les domaines de la transition énergétique et de la biodiversité, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a été récompensée l'été dernier par deux labels.

Déjà labellisée en 2019 lors du lancement du dispositif, Marne et Gondoire est parvenue à renouveler en juin dernier son label « Territoire engagé pour la Nature » pour les trois prochaines années. Porté par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France et l'Office Français de la Biodiversité, ce label vient récompenser l'engagement des territoires en faveur de la biodiversité.

Avec cette récompense, Marne et Gondoire fait partie des 26 territoires labellisés dans l'Hexagone. Projet majeur au sein de l'intercommunalité, l'aménagement des berges de la Marne a fortement contribué à l'obtention de ce label. Lancés en 2019, les travaux visant à la renaturation du quai de la Gourdine touchent à leur fin.

Réalisés en 5 étapes, ils ont été effectués dans la continuité des travaux accomplis quelques années auparavant au niveau des berges de Thorigny-sur-Marne et Dampmart. Désimperméabilisation des berges (mise en place de génie végétal), renaturation et aménagement de liaisons douces ont été les éléments phares d'un projet dont la poursuite en direction de Montévrain est en cours d'étude.

Label 3 étoiles

Le mois de juillet dernier a lui aussi apporté son lot



Renaturation des berges de la Marne, quai de la Gourdine, Lagny-sur-Marne.

de labellisation à l'agglomération. Particulièrement active sur le thème de la transition énergétique, cette dernière fait aujourd'hui partie, avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, des deux seuls territoires franciliens à avoir obtenu directement le label 3 étoiles « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » (TETE). Décerné par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), ce label récompense les collectivités ayant

mis en place un programme d'actions concrètes en matière de transition climat air énergie. Les deux réseaux de chaleurs ainsi que les panneaux photovoltaïques présents sur le territoire ont grandement permis à l'agglomération d'être labellisée. « C'est bien, ces labels viennent valoriser tout ce que l'agglomération fait au quotidien », se réjouit Emmanuelle Frazdi, directrice de l'environnement au sein de Marne et Gondoire.

Le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier se refait une beauté

Il est l'un des principaux écrins de Marne et Gondoire. Situé sur la commune de Bussy-Saint-Martin, le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier est un point de rassemblement incontournable pour les habitants du territoire. L'agglomération met tout en œuvre pour qu'il conserve sa splendeur.

Sa cinquantaine d'hectares de verdure en font un lieu de villégiature des plus appréciés où l'art, et globalement la culture, jouent leurs plus belles partitions. Le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier jouit en effet chaque année d'une programmation culturelle alléchante. Spectacles vivants, grands festivals et autres expositions d'art visuel y sont régulièrement proposés.

Présent au cœur de ce poumon vert, le château de Rentilly n'est pas en reste. Devenu musée intercommunal en 2022, il propose aujourd'hui une collection patrimoniale et de multiples œuvres d'artistes contemporains.

Des travaux de réhabilitation

Consciente de ce joyau sur son territoire, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ne ménage pas ses efforts quant au maintien de l'attractivité du domaine.

Outre la programmation toujours plus attrayante, l'intercommunalité réalise régulièrement des aménagements et travaux de restauration ou de

réhabilitation afin de valoriser ce lieu unique dont elle est propriétaire depuis 2001.

Ainsi, la bibliothèque initialement située dans l'Orangerie a pris ses quartiers dans la salle des trophées en 2023. « Ce n'est pas une bibliothèque comme une autre. Tout le mobilier a été pensé pour proposer une expérience unique à tous les publics », souligne Sylvie Pascal, directrice générale adjointe de Marne et Gondoire.

L'Orangerie, qui a délaissé son rôle de bibliothèque, abritera prochainement un restaurant. « Personne ne vient au parc juste pour 5 minutes. Ce bel espace de restauration répond à un besoin du public et permettra aux gens de passer la journée sur place », poursuit la directrice générale adjointe.

Enfin, dans le jardin, les différents bassins et notamment celui de Diane ont également retrouvé de leur superbe. « Il n'y avait pas de circulation d'eau. Aujourd'hui les bassins fonctionnent en circuit fermé et un système de filtration permet le bon fonctionnement des fontaines », conclut Tony Galli, directeur des services techniques de Marne et Gondoire.

Le château ouvert tout l'été



© Martin Argyroglo

En cette année particulière de Jeux Olympiques sur le territoire francilien, le château de Rentilly restera ouvert tout l'été, permettant notamment aux visiteurs étrangers de découvrir ce lieu mêlant nature et culture.

• Les horaires

Le château, musée intercommunal, est ouvert les mercredi et samedi de 14h à 18h et le dimanche de 12h à 18h (jusqu'au 14 juillet) les mercredi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h, et du jeudi au samedi de 14h à 18h (du 17 juillet au 8 septembre).

À noter également les rendez-vous hebdomadaires « C'est jeudi, c'est Rentilly » qui se dérouleront tous les jeudis à 14h30 entre le 25 juillet et le 29 août. Au programme : activités et ateliers autour du sport et de la culture.



L'intercommunalité à la conquête des mobilités douces

Alors que les kilomètres de liaisons douces se multiplient sur le territoire, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire propose désormais une aide à l'achat d'un vélo électrique.

Pas moins de 76 kilomètres de pistes cyclables sont prévus sur le territoire d'ici moins de 10 ans. Nouvelle preuve, s'il en fallait une, de l'engagement de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en faveur de la transition écologique, et de son envie de répondre aux besoins de mobilité de ses administrés.

Approuvé en 2023 par le conseil communautaire, le nouveau schéma directeur des liaisons douces de l'agglomération a déjà posé ses premières pierres. Parmi les 76 kilomètres de pistes cyclables à venir, environ 15 ont déjà été réalisés et environ 10 de ces 15 km font partie intégrante du réseau VIF (Vélo Île-de-France), anciennement prénommé RER V. Le projet porté par le Collectif vélo Île-de-France et soutenu par la Région, le VIF prévoit deux axes cyclables en Marne et Gondoire.

Les 10 premiers kilomètres déjà réalisés correspondent à l'axe nord du territoire. Géré par l'intercommunalité, cet axe permet aujourd'hui de rallier Chanteloup-en-Brie au site olympique de la base nautique de Vaires-sur-Marne en passant par

Conches-sur-Gondoire, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes. L'axe sud, dont les travaux débutent tout juste, passera par Bussy-Saint-Martin, Collégien, Bussy-Saint-Georges et Jossigny pour rejoindre le Val d'Europe. Porté par l'aménageur public EpaMarne/EpaFrance, les travaux de cet axe de 11 km commenceront au printemps 2024.

Une aide pour l'achat d'un vélo électrique

Outre ces deux portions du réseau VIF, Marne et Gondoire entend bien faire de son territoire un terrain de jeu idéal pour les cyclistes. « Il y a vraiment une forte demande des personnes habitant et traversant le territoire. Ce projet conséquent a d'ailleurs été salué par la Région », se satisfait Augustin Decambon, chargé de mission mobilité et déplacements. Financés à 60 % par la Région, le Département et Île-de-France Mobilités, ces 76 km de pistes cyclables, d'un coût évalué à près de 25 millions d'euros, devraient voir le jour d'ici à 2032.

Afin de permettre aux administrés d'en profiter



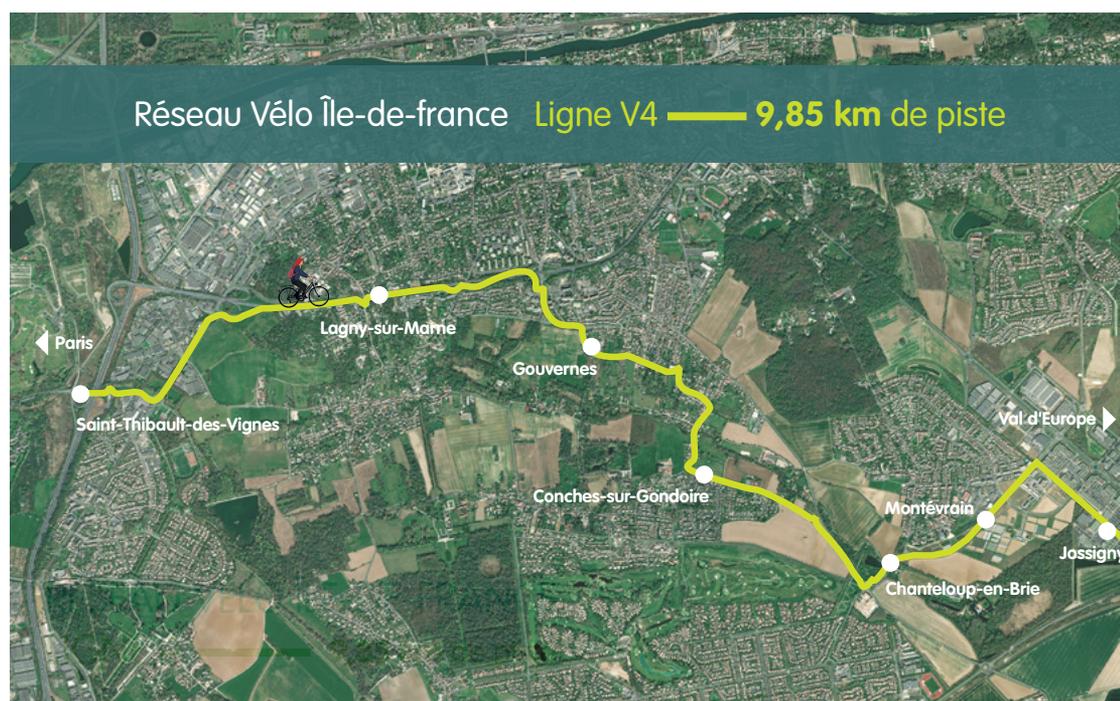
au mieux, l'intercommunalité a mis en place un système d'aide pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un vélo cargo. « Depuis septembre 2023, l'aide allouée par Île-de-France Mobilités pour l'achat d'un vélo électrique est passée de 500 à 400 euros. Les 100 euros proposés par Marne et Gondoire permettent aux habitants de garder la même aide », explique Augustin Decambon.

Une passerelle Bussy-Ferrières

Toujours dans l'objectif de désenclaver le territoire, une passerelle pour piétons, cycles et cavaliers franchira prochainement l'autoroute A4 entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges.

Les travaux, qui débutent ce printemps, devraient être achevés d'ici la fin d'année. Le passage exigé actuellement présent sur le pont routier sera ainsi remplacé par un passage de 43 mètres de long pour 3 mètres de large.

Les 3 millions d'euros nécessaires à la mise en place de cette passerelle seront en grande partie pris en charge par la Région, l'AFIT France (Agence de financement des infrastructures de transport de France), EpaMarne et le Département. « Cette passerelle s'inscrit dans l'axe nord-sud du territoire. Elle permettra, à terme, de relier plus facilement Thorigny-sur-Marne et Pontcarré », poursuit le chargé de mission.



Véhicules électriques : davantage de bornes de recharge

Si le vélo fera prochainement partie des modes de déplacement privilégiés des habitants de l'agglomération, Marne et Gondoire reste consciente de l'importance de la voiture dans le quotidien de ses administrés.

Afin de continuer à privilégier les modes de transport à faible impact environnemental, l'intercommunalité prévoit de mettre en place de nouvelles

bornes de recharge pour véhicules électriques. Ainsi, pas moins de 145 bornes viendront s'ajouter à la quarantaine déjà existante sur le territoire. Mises en place et gérées par l'entreprise privée Ubitricity (filiale de Shell), ces bornes feront progressivement leur apparition sur le territoire d'ici à la fin d'année 2025.





DANS MA MAISON

Les permis de louer et de diviser se répandent sur le territoire

Adopté progressivement en France depuis 2017, le permis de louer a déjà été mis en place par bon nombre de communes de Marne et Gondoire. Son confrère, le permis de diviser, devrait suivre le même chemin.



Créé en 2014 dans le cadre de la loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové), le permis de louer a été adopté par plus de 500 communes en France depuis 2017. Parmi elles, 14 (sur les 20) font partie de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Fers de lance sur le territoire, Lagny-sur-Marne, Collégien ou encore Montévrain ont ouvert la voie aux autres communes d'une intercommunalité qui rencontre elle aussi des problèmes de mal-logement. Depuis 2018, et dans des secteurs délimités par les mairies, tout propriétaire bailleur a pour obligation d'obtenir son permis de louer avant de permettre à des locataires d'habiter son bien. Mis en place par une délibération du conseil municipal et du conseil communautaire, le permis de louer prend ici la forme d'une demande d'autorisation préalable. Cette dernière, visant notamment les logements situés dans des zones où un nombre élevé d'habitations dégradées a été relevé, permet à l'intercommunalité de visiter les logements et, si nécessaire, d'obliger des travaux avant une quelconque mise en location. Établi afin de lutter au mieux contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, le permis de louer est à renouveler par le bailleur à chaque nouveau bail.

L'un, l'autre... ou les deux

Moins connu que le dispositif cité précédemment, le permis de diviser commence lui aussi à creuser son trou sur l'Hexagone. S'il vise également à lutter contre le mal-logement et les marchands de sommeil, il est dédié, comme son nom l'indique, aux propriétaires souhaitant diviser leur maison ou leur immeuble en plusieurs habitations.

À l'instar du permis de louer, le permis de diviser est mis en place par la commune dans un périmètre qu'elle aura elle-même prédéfini. Cette autorisation avant travaux ne se substitue néanmoins pas au permis de louer.

« C'est une autorisation qui ne nous garantit pas que les travaux seront conformes. Par ailleurs, les périmètres du permis de louer et de diviser peuvent être différents sur une même commune », explique Mélissa Seys, responsable du service habitat-logement au sein de Marne et Gondoire. L'agglomération compte deux communes ayant adopté le permis de diviser. À Carnetin et Gouvernes, certains propriétaires souhaitant diviser ou créer un nouveau logement ont pour obligation de remplir un formulaire établi par la communauté d'agglomération, en donnant notamment des informations sur la taille du ou des



nouveau(x) logement(s), les équipements qui y seront intégrés ou encore les énergies qui y seront utilisées. La commune de Collégien sera, en septembre, la troisième commune de l'intercommunalité à adopter ce permis.

DANS MON SAC



Le bus en Marne et Gondoire

La communauté d'agglomération subventionne à hauteur de 1,5 million d'euros le réseau de bus sur le territoire. Objectif : garantir la meilleure desserte et la plus grande efficacité possible pour vos déplacements.

Même sans voiture, il n'a sans doute jamais été aussi simple de circuler en Marne et Gondoire. Après de nombreux aménagements de liaisons douces avec un réseau de pistes cyclables opérationnel, la communauté d'agglomération soutient également le fonctionnement des réseaux de transports en commun, et plus particulièrement les 20 lignes de bus et leurs près de 430 points d'arrêt. « La communauté d'agglomération subventionne l'exploitation du réseau de bus sur le territoire, ainsi que le service de transport à la demande » précise Pierre Tebaldini, directeur de cabinet à Marne et Gondoire.



Un renforcement de certaines lignes à venir

À partir du 22 avril, certaines lignes structurantes du réseau vont connaître des modifications. « Les lignes 25 (future 2225) et 29 (future ligne 2229) qui assurent la liaison entre la gare de Lagny-Thorigny et celle de Torcy vont être renforcées et leur lisibilité sera améliorée » explique Sinclair Vouriot, président du SIEMU, le syndicat intercommunal d'études des mobilités urbaines de Marne-la-Vallée. La ligne 25 assurera une

liaison directe entre les deux gares pour permettre un transport rapide en 20 minutes. De son côté, la ligne 29 va être renforcée pour mieux desservir les quartiers résidentiels et les parcs d'activités situés sur les communes de Lagny-sur-Marne et de Saint-Thibault-des-Vignes. « Ces deux lignes fonctionneront sur des amplitudes élargies le matin et le soir et leur fréquence de passage sera augmentée ».

La ligne 44 qui assure les liaisons inter-quartiers de Bussy-Saint-Georges va être modifiée pour garantir un arrêt à la gare RER en milieu de parcours de la ligne. « Cette modification va permettre aux habitants du quartier du Sycomore et aux salariés du parc d'activités Gustave Eiffel de pouvoir rejoindre plus facilement la gare RER. » ajoute le président du SIEMU.

Une nouvelle numérotation

La numérotation des bus sera quant à elle révisée, avec de nouveaux numéros à 4 chiffres appliqués pour l'ensemble des 28 lignes du réseau de Marne-la-Vallée, afin de « gagner en homogénéité par rapport à l'ensemble des lignes de la région, d'éviter les doublons et de faciliter la recherche et les achats de titres de transport pour les usagers » précise Sinclair Vouriot.

Bientôt des bus de soirée

Le service de transport à la demande (TàD) prendra fin à partir du 22 avril prochain, faute d'une fréquentation suffisante en journée. Toutefois, certaines lignes régulières vont être renforcées en heures creuses et le week-end. « Les moyens qui étaient consacrés au TàD seront transposés en faveur du bus de soirée. Ces bus seront accessibles sans réservation et partiront des gares de Lagny-Thorigny et de Bussy-

Saint-Georges pour prendre le relai des lignes de journée. La commune de Jossigny sera également couverte par le service mais au départ de la gare de Val d'Europe. Les communes de Chalifert, Jablines et Lesches seront, elles, desservies depuis la gare de Marne-la-Vallée-Chessy. ».



La gare de Bussy-Saint-Georges va devenir olympique !

Du 27 juillet au 11 août, la gare RER A recevra des milliers de personnes dans le cadre d'un transit vers le centre nautique de Vaires-sur-Marne, qui accueillera les épreuves olympiques d'aviron et de canoë-kayak. Près de 6 000 personnes transiteront pour chaque épreuve (une le matin et une l'après-midi) depuis la gare, grâce à des navettes à destination directe du site de Vaires-sur-Marne.

Des réseaux de transports au service de l'intermodalité

Mettant en œuvre depuis plusieurs années de nouveaux réseaux de mobilité, en liaisons douces notamment, Marne et Gondoire cherche à offrir un maximum d'alternatives à la voiture, plus écologiques pour les habitants. « On essaie de favoriser au maximum l'intermodalité, avec notamment les pistes cyclables qui permettent de rejoindre les principales gares de transports » indique Augustin Decambon, chargé de mission mobilités et déplacement à Marne et Gondoire. C'est dans ce cadre que la Maison des Mobilités de Lagny-sur-Marne a été créée : prêt gratuit de vélos électriques, conseils en mobilités, atelier d'autoréparations de vélos. L'intermodalité sera d'ailleurs renforcée par un grand pôle d'échange multimodal, notamment accessible aux cyclistes, au niveau de l'aire A4 de Bussy-Saint-Georges. « Ce projet permettra une nouvelle alternative de mobilité pour se rendre jusqu'à Paris, grâce à un système de navettes » précise Augustin Decambon. Ce projet est prévu à l'horizon 2027.



Gratuite et ouverte à tous, la Maison des Mobilités, quai de la Gourdine à Lagny-sur-Marne.

Les casiers fermiers arrivent

Disponibles dès cet été, les casiers fermiers auront pour objectif de rapprocher les producteurs et les consommateurs du territoire.

fou d'
local

#MangeonsMarneetGondaire



Exemple de modèles de casiers fermiers qui pourront être implantés sur les deux sites de Marne et Gondaire.

Ils devraient officiellement ouvrir leurs portes en cette fin de saison printanière. Estampillés « Fou d'local », label regroupant toutes les actions menées en faveur du projet alimentaire du territoire, les casiers fermiers viendront s'installer dans deux lieux stratégiques de l'agglomération.

Cent-douze d'entre eux prendront place dans un local communal de Lagny-sur-Marne (avec horaires d'ouverture) pendant que 92 autres seront à retrouver à Thorigny-sur-Marne, en accès libre 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Installés par l'intercommunalité, ces casiers seront régulièrement alimentés par les producteurs locaux, qui resteront informés, via une application, des manques à combler.

Côté consommateurs, la démarche est on ne peut plus simple. Les casiers fonctionneront à l'instar d'un distributeur automatique classique. « Le consommateur se déplace, regarde ce qui l'intéresse dans les différents casiers, sélectionne son ou ses produits, paie, et repart avec ses achats », résume Magali Bochew, responsable eau et biodiversité au sein de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondaire.

Des producteurs alimentaires, mais pas que...

Évoquée depuis plusieurs années et après une phase de diagnostic réalisée en 2021, cette initiative vise à favoriser le circuit court et à promouvoir une alimentation locale et de saison.

« Il y a déjà une demi-douzaine de producteurs intéressés par le projet. En majorité des producteurs alimentaires mais d'autres producteurs locaux viendront compléter l'offre », poursuit Magali Bochew.

On retrouvera notamment des producteurs de Dampmart, Jossigny, Thorigny, Chanteloup... Une offre diverse et variée qui ne manquera pas de ravir les consommateurs. Prochainement au local Rives d'or, rue du Canada à Lagny-sur-Marne et rue d'Annet à Thorigny-sur-Marne.



Interview de Magali Bochew, responsable eau et biodiversité à Marne et Gondaire, autour des plans alimentaires territoriaux et des futurs casiers fermiers.





Le Moulin Russon : réhabilité depuis 20 ans déjà !

Les 21 et 22 septembre prochains, le Moulin Russon sera en fête pour le 20^e anniversaire de sa réhabilitation. De quoi permettre de le (re)découvrir autour de diverses activités.

L'office de tourisme et son intelligence attentionnelle

IA pour intelligence attentionnelle. Ce n'est évidemment pas le terme auquel on pense lorsque l'on évoque l'IA. Mais à l'heure où l'intelligence artificielle prend de plus en plus de place dans le monde actuel, l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire a, lui, choisi de prendre cette tendance à contre-pied. « On pourrait craindre que l'IA remplace bientôt l'humain mais l'humain sera toujours indispensable. Et en cette année de Jeux olympiques en France, avec une recrudescence annoncée de touristes, nous avons pensé qu'il serait judicieux de parler de l'attention donnée aux autres humains. Qu'ils soient touristes ou habitants », explique Anne Godin, directrice de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire.

Tiré des manuels de psychologie du management, ce concept a donc officiellement été adopté au sein de l'équipe de l'office de tourisme. « Notre IA est notamment axée sur la bienveillance dans le management, sur la bonne humeur au travail, même si ça devrait être quelque chose de naturel », poursuit la directrice.

Côté visiteurs, l'intelligence attentionnelle consiste ni plus ni moins à considérer tous les visiteurs de manière individuelle, peu importe s'ils sont Français, étrangers ou encore en situation de handicap, l'établissement étant d'ailleurs labellisé pour les quatre formes de handicap (auditif, mental, moteur, visuel). « Nous sommes également beaucoup dans le collaboratif et le participatif avec les visiteurs », conclut Anne Godin.



« En 20 ans, de l'eau a coulé sur la roue du moulin »... C'est par ces mots bien choisis qu'Anne Godin, directrice de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, image parfaitement le chemin parcouru par le Moulin Russon depuis sa réhabilitation en 2004.

Producteur de farine artisanale

Édifiée à la fin du XVII^e siècle, cette bâtisse située dans un bel écrin de verdure de la commune de Bussy-Saint-Georges aura connu plusieurs vies. Tantôt moulin à eau, tantôt bâtiment industriel ou encore maison particulière de médecin, le Moulin Russon est aujourd'hui un lieu incontournable pour les visiteurs et les habitants du secteur. Propriétaire des lieux depuis 20 ans, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a su redonner vie au domaine grâce, notamment, aux deux salariés Marianne et Arnaud, deux amoureux du moulin. « Ce sont vraiment les deux piliers du moulin. Ils sont présents depuis la réhabilitation et ils ont même passé leur diplôme de meunier », poursuit Anne Godin. Avec une équipe de 4 personnes aujourd'hui salariées de l'office de tourisme, le Moulin Russon produit et vend sa propre farine artisanale de blé local.

Visites annuelles et anniversaire

Seul moulin à eau fonctionnel accessible au public dans le département seine-et-marnais, le Moulin Russon ouvre ses portes les mercredis et dimanches aux visiteurs individuels et les autres jours de la semaine aux groupes scolaires et autres groupes d'adultes. Profitant d'un aménagement scénographique coloré et moderne, l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire propose des visites ludiques et agréables de ce lieu historique.

Les 21 et 22 septembre prochains, à l'occasion des traditionnelles Journées du patrimoine, le moulin fêtera le 20^e anniversaire de sa réhabilitation. Au programme : des ateliers, des expositions rétrospectives et diverses activités qui permettront aux visiteurs d'en apprendre encore un peu plus sur ce petit joyau de la Vallée de la Brosse.

Moulin Russon

1 rue du Lavoir à Bussy-Saint-Georges
01 64 77 27 14
www.marneetgondoire-tourisme.fr





Vidéosurveillance : un œil ouvert sur votre sécurité

Depuis la signature du contrat de sécurité intégrée en mars 2022, permettant de répondre aux enjeux de prévention, de sécurité et de tranquillité publique, Marne et Gondoire dresse un premier bilan positif, notamment marqué par l'extension des systèmes de vidéoprotection sur le territoire.

Avec le contrat de sécurité intégrée (CSI), la communauté d'agglomération s'est engagée sur un programme de renforcement des moyens de sécurité à l'horizon 2026. Pour rappel, ce contrat, signé entre l'État et l'intercommunalité, prévoit le recrutement de 20 nouveaux policiers municipaux ou encore un programme d'installation d'équipements de vidéosurveillance.

Le premier bilan, réalisé l'an passé, a permis de souligner les points positifs, tels que la création de trois polices pluricommunales ainsi que l'extension des systèmes de vidéosurveillance du centre de supervision urbain intercommunal (CSUI). Ce dernier a notamment vu son effectif doubler (de 2 à 4 agents) tandis que 79 nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées entre 2022 et 2023 (passant de 42 à 121). Un objectif largement atteint et dépassé puisque le contrat prévoyait initialement l'implantation de 30 nouvelles caméras d'ici 2026.

Une coopération constante

Ces caméras sont connectées avec le centre de supervision, au sein duquel des agents surveillent les images et signalent tout comportement suspect, inadapté ou situation dangereuse. Cela se fait en lien constant avec l'ensemble des autorités du territoire.

Le système a d'ailleurs permis de nombreuses interpellations. « Le centre de supervision permet à la fois de pouvoir accompagner la police nationale pour le suivi d'un individu jusqu'à son interpellation, ainsi que, en cas de réquisition, de pouvoir procéder à l'identification d'un individu, explique Rémy Pérès, directeur général adjoint de Marne et Gondoire. Nous souhaitons désormais renforcer le dispositif de vidéosurveillance avec la mise en place d'un logiciel utilisant l'intelligence artificielle et dont les caméras fixes pourraient être équipées. Cela permettra de simplifier le travail des agents du CSUI, qui sont confrontés, en plus de l'augmentation du nombre de caméras, à une augmentation du nombre de réquisitions ».

L'ensemble des caméras fonctionne de jour comme de nuit, garantissant la meilleure efficacité possible pour les forces de l'ordre.



Préservation de l'environnement

La communauté d'agglomération a également mis en place un système de vidéosurveillance ayant pour objectif de préserver les espaces naturels face au fléau des dépôts sauvages, qui dégradent la biodiversité. « Nous disposons d'un équipement de caméras mobiles qui sont consultées dès lors que l'on constate un dépôt sauvage » indique Rémy Pérès. Ce type de dispositif est déployé sur les principaux points de dépôts sauvages, et a permis plusieurs flagrants délits. Cette surveillance est également accompagnée par les véhicules de surveillance de la brigade rurale. Entre janvier et septembre 2023, pas moins de 222 tonnes de déchets ont été comptabilisées, sur 94 sites de dépôts référencés. L'accès aux sites les plus sensibles a d'ailleurs été limité, avec l'installation de barrières et de panneaux signalétiques.

Les dispositifs de vidéosurveillance, de barrières anti-intrusions et de signalétiques contre les déchets déversés dans la nature font l'objet d'un partenariat financier avec la Région, par l'intermédiaire du fonds de propreté région. Ce dernier s'élève à 240 000 euros de subvention pour l'intercommunalité sur la période 2020-2024.

Votre sécurité : une priorité

En plus de la vidéosurveillance, Marne et Gondoire s'engage au renforcement des effectifs de police, notamment avec les polices pluricommunales depuis 2023. Le territoire compte trois polices de ce type (Bussy-Saint-Martin/Bussy-Saint-Georges ; Lagny-sur-Marne/Pomponne ; Chanteloup/Montévrain), qui viennent compléter le travail de la Police nationale.

La mutualisation permet de répondre à l'absence de police municipale au sein des communes les plus modestes et renforce le champ d'action des agents de police. Par exemple, depuis la mutualisation des polices municipales de Lagny-sur-Marne et Pomponne, les agents peuvent intervenir sur une plus vaste amplitude horaire. Cette police pluricommunale s'est d'ailleurs renforcée avec l'intégration des communes de Thorigny-sur-Marne et Dampmart depuis cette année.





Réseaux de chaleur : la fusion approche

Deux réseaux de chaleur s'apprêtent à unir leurs forces afin de favoriser le mix énergétique des énergies renouvelables sur le territoire, à savoir la chaleur fatale du Sietrem et la biomasse de Bussy-Saint-Georges.

Il s'agit sans doute d'un des projets symbolisant le mieux l'avancée significative de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en matière de transition écologique et énergétique. Les deux réseaux de chaleur de l'intercommunalité promettent de franchir un pas important quant à l'utilisation des énergies renouvelables.

Du côté de Bussy-Saint-Georges

Lancé progressivement depuis 2018, le premier réseau de chaleur de Marne et Gondoire s'est déployé en même temps que le quartier du Sycomore de Bussy-Saint-Georges. Baptisé Bussycomore Énergie, ce réseau de 12,4 kilomètres puise, à 81%, son énergie de la combustion de bois locaux sous forme de végétaux et de plaquettes forestières (biomasse). Il prévoit à terme de fournir en chauffage et en eau chaude plus de 6 200 logements du nouveau quartier du Sycomore de Bussy-Saint-Georges ainsi que plusieurs bâtiments publics tels que le nouveau centre aquatique prévu pour 2026.

Du côté de Saint-Thibault-des-Vignes

Démarrés en février 2023, les travaux du deuxième réseau de chaleur urbain du territoire devraient toucher à leur fin au cours de l'année 2025. Financé par la société Dalkia, ce réseau prénommé Marne et Gondoire Énergie, qui atteindra à terme 17,8 kilomètres, prévoit de relier la commune de Lagny-sur-Marne au nord de celle de Saint-Thibault-des-Vignes.

Il devrait pouvoir alimenter en eau chaude et en chauffage pas moins de 3 833 logements (soit 86 bâtiments), 9 écoles, 3 collèges, 2 lycées, 14 bâtiments publics, mais également le centre aquatique de Lagny-sur-Marne.

Son fonctionnement, quelque peu différent de Bussycomore Énergie, tirera sa chaleur à 92% de l'incinération des déchets réalisée dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Saint-Thibault-des-Vignes par le Sietrem (Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers).

Plus forts à deux

D'ici la fin de l'année, les deux réseaux seront raccordés au niveau de la future station d'échange située à proximité du centre aquatique à Lagny-sur-Marne. Ce raccordement permettra entre autres de chauffer les derniers logements et équipements de l'écoquartier du Sycomore.

Avec ces deux réseaux de chaleur comme figure de proue, l'agglomération se rapproche encore un peu plus de son objectif de création d'une énergie propre, 100% locale, 100% renouvelable, fiable et compétitive. L'utilisation de ces réseaux de chaleur permettra ainsi d'éviter l'émission de plus de 18 000 tonnes de CO₂ sur 25 ans, de préserver les énergies fossiles, de compenser l'empreinte carbone locale et, plus globalement, de lutter contre le réchauffement climatique.

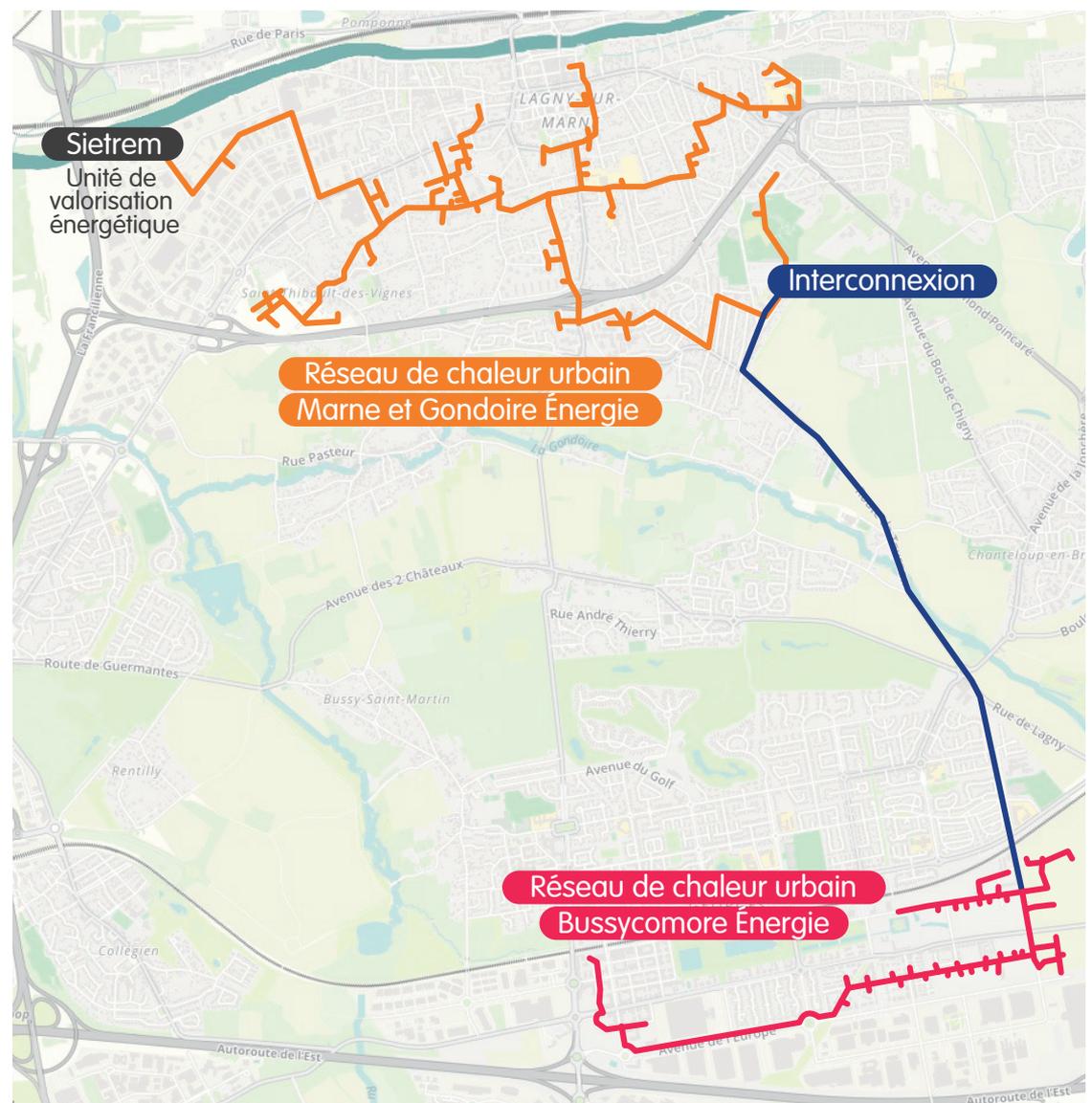
Bussycomore Énergie et Marne et Gondoire Énergie permettront également à l'intercommunalité de faire des économies financières non négligeables tout en maîtrisant les coûts pour les administrés, cette énergie étant moins dépendante de la variation des prix des énergies fossiles.

Enfin, ces deux réseaux de chaleur viennent parfaitement s'inscrire dans la dynamique de diminution globale de consommation énergétique de l'agglomération. Cette dernière prévoit, via son schéma directeur des énergies, de réduire sa consommation de 11% en 2030 puis de 54% d'ici à 2050, permettant au territoire, dans le même temps, d'être intégralement alimenté en énergies renouvelables ou de récupération.



© Thomas Umiastowski

Déjà 6,8 km de travaux en cours sur les 17,8 km à terme du réseau de chaleur de Marne et Gondoire Énergie.



L'agglomération soutient les entreprises

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a pris la compétence emploi. Son objectif : aider les entreprises à recruter.



Visite de l'entreprise Cryopal, spécialisée dans la cryoconservation et l'oxygénothérapie médicales, à Bussy-Saint-Georges. 6 mars 2024.

Jusqu'ici réservée aux communes de Marne et Gondoire, la compétence emploi est depuis le 1^{er} septembre dernier sous la responsabilité de la communauté d'agglomération. Votée en délibération par le conseil communautaire, cette nouvelle compétence vient s'ajouter aux nombreuses compétences obligatoires déjà gérées par l'intercommunalité. « Avant la crise sanitaire, quand un employeur publiait une offre d'emploi, il avait énormément de demandes. Aujourd'hui, c'est l'employé qui a le choix et qui pose ses conditions », explique Rémy Pérès, directeur général adjoint de Marne et Gondoire. C'est avec l'objectif d'équilibrer cette tendance que le service développement économique de l'agglomération prend cette nouvelle compétence. En collaboration avec des partenaires locaux de l'emploi, elle tente désormais d'activer les leviers nécessaires pour accompagner au mieux les entreprises du territoire dans leurs besoins de recrutement.

Recruter local

Parmi les premiers leviers activés, la collectivité souhaite participer au déploiement d'un Comité local école-entreprise (CLEE) permettant de construire une passerelle solide entre le monde de l'éducation et le monde économique.

Autre gros projet évoqué par l'intercommunalité : celui de créer une école de production Marne et Gondoire offrant une 3^e voie de formation après les lycées professionnels et les CFA pour les jeunes de 15 à 18 ans. Visant à lutter contre le décrochage scolaire, cette école permettrait de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dépourvus de qualification tout en répondant aux besoins de nombreuses entreprises industrielles du secteur. « En ce sens, nous prévoyons également de multiplier les actions afin de valoriser les métiers de l'industrie », poursuit Rémy Pérès.

« Début février, nous avons organisé, avec École 89, un rendez-vous thématique autour des leviers d'amélioration de la compétitivité des entreprises. Pour nous, ces moments de rencontre et d'échanges directs sont aussi l'occasion de mieux connaître les besoins des entrepreneurs, notamment en matière d'emploi ».

Enfin, le 9^e forum de l'emploi de Bussy-Saint-Georges - qui aura lieu le 15 mai prochain - donnera aux entreprises la possibilité de recruter localement. Il se déroulera de 10h à 17h au complexe sportif Maurice-Herzog.

Les ZAE gérées par l'Agglo

Qui dit recruter local, dit rapprocher les salariés de leur lieu de travail. Voici également l'un des principaux chantiers de Marne et Gondoire.

« Aujourd'hui, nous œuvrons beaucoup sur le cadre de vie. Nous voulons faire en sorte que l'habitant ne fasse pas des heures de transports pour aller travailler », affirme Rémy Pérès.

Pour atteindre son objectif, l'intercommunalité fait une priorité de la gestion de ses zones d'activité économique. Ces espaces dédiés à l'implantation de nouvelles entreprises se multiplient sur le territoire. La communauté d'agglomération en compte aujourd'hui 24.

Elle y assure notamment des missions d'entretien de voirie, du mobilier urbain ou encore des espaces verts. Et alors que trois autres ZAE sont en préparation, celles en fonctionnement réunissent déjà un quart des 14 700 entreprises et environ la moitié des emplois privés du territoire.



Améliorer l'attractivité des zones d'activité en requalifiant les espaces publics : création d'une liaison piétonne dans la ZAE de Marne et Gondoire à Saint-Thibault-des-Vignes.

De nouvelles infolettres pour plus de partage

En ce début d'année 2024, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a lancé deux nouveaux formats d'infolettres. De quoi favoriser le partage de bons plans et les échanges.

Le Plus du #DévÉco

Entrepreneurs, auto-entrepreneurs, commerçants, dirigeants de petite, grande ou moyenne entreprise, la nouvelle infolettre intitulée « Le Plus du #DévÉco » est faite pour vous. Avec ce tout nouveau format, l'agglomération choisit de s'adresser directement aux acteurs de la vie économique locale et de les informer sur les services proposés par son service développement économique. Au cœur de cette infolettre, retrouvez chaque trimestre votre lot de bonnes nouvelles, d'actualités locales et d'outils utiles à votre activité. « L'objectif de cette infolettre, c'est vraiment de rendre service aux chefs d'entreprise, d'aller au plus près de leurs préoccupations pour partager avec eux les informations qui peuvent répondre à leurs besoins », explique Stéphanie Marcoux, directrice de la communication de Marne et Gondoire. Par ailleurs, un format vidéo permet, chaque trimestre, à un entrepreneur de partager son quotidien professionnel.



Le Plus du colibri

Deuxième infolettre à voir le jour sous ce nouveau format, le « Plus du colibri » est dédiée à la transition écologique et énergétique et propose aux habitants des moyens d'agir au quotidien tout en informant sur l'avancée des projets menés par Marne et Gondoire : partage de bonnes pratiques, vidéos sur des dispositifs testés comme la nouvelle ligne de vélo V4, valorisation de la biodiversité locale, tout en faisant le lien

avec des projets inspirants mis en œuvre par d'autres acteurs. « Ce n'est pas toujours facile d'identifier ce que fait une intercommunalité. De cette manière, nous rendons nos actions plus accessibles pour l'habitant », poursuit la directrice. « C'est un outil de plus au service de la transition écologique et énergétique qui nous permet de mettre en commun des pistes d'actions. »

Il ne reste plus qu'à vous inscrire

Si ces deux nouveaux formats viennent compléter la communication de Marne et Gondoire, le public peut s'abonner à un bouquet complet d'infolettres couvrant plusieurs thématiques au choix. Des informations concernant le réseau des médiathèques, le conservatoire intercommunal ou encore les activités proposées au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier sont également diffusées par infolettres depuis plusieurs années.

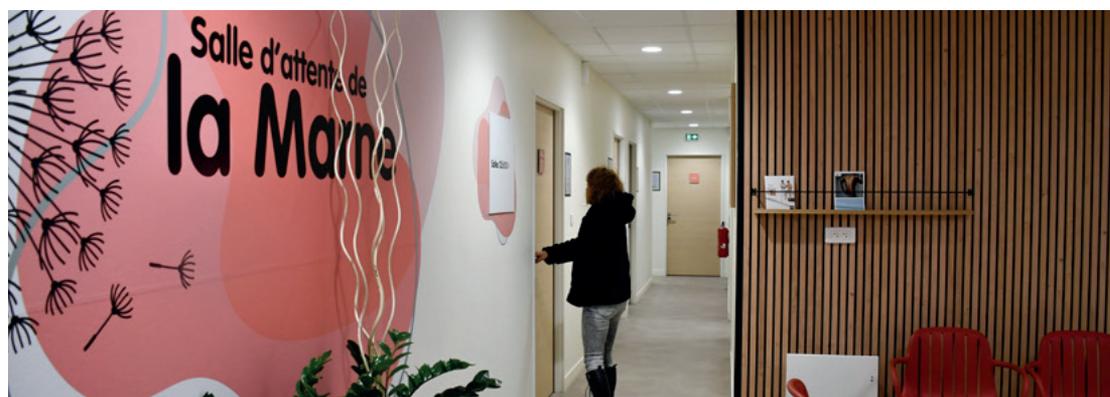
📧 Pour vous abonner aux infolettres de votre choix, rendez-vous sur marnetgondoire.fr

DANS L'ARMOIRE À PHARMACIE

Ouverte en 2019, la maison de santé pluridisciplinaire Simone Veil de Lagny-sur-Marne a la particularité d'être la première maison de santé intercommunale labellisée au sein de Marne et Gondoire. Dans cet espace de près de 800 m², pas moins d'une dizaine de professionnels de santé proposent, en travaillant en commun, un parcours de soins cohérent aux habitants du territoire. Installés dans des locaux édifiés par la communauté d'agglomération, ces médecins généralistes, infirmières, orthophonistes et autres professionnels médicaux et paramédicaux font ainsi face aux nouveaux besoins des habitants. « Le but de ces maisons de santé est de regrouper et consolider l'offre existante. Cela permet aux professionnels de travailler ensemble dans de meilleures conditions et donc d'offrir un meilleur service à leurs patients », explique Rémy Pérès, directeur général adjoint de Marne et Gondoire. À l'instar de la maison de santé de Lagny-sur-Marne, d'autres pôles de santé complètent l'offre de soin sur le territoire. À Dampmart, dans des locaux rénovés par la communauté d'agglomération, environ une douzaine de professionnels proposent leurs services aux patients du secteur depuis 2022. « Cette maison de santé est trop récente pour être labellisée. Il faut d'abord trouver un équilibre pour offrir un vrai parcours de santé. C'est un projet qui peut intéresser

Une offre de santé toujours plus complète

Afin de faire face aux besoins des habitants, Marne et Gondoire investit dans des structures de groupe dans le but de multiplier les maisons de santé intercommunales sur le territoire.



La maison de santé de Dampmart a ouvert fin 2022.

les professionnels de santé et qui pourrait notamment leur permettre d'obtenir des financements », poursuit Rémy Pérès.

Jossigny et son pôle d'excellence

Le projet de maison de santé intercommunale de Thorigny-sur-Marne est également sur de bons rails. Si une maison de santé pluridisciplinaire est déjà présente dans des locaux communaux, un nouveau pôle construit par Marne et Gondoire est actuellement à l'étude. Son ouverture est prévue courant 2026, soit un an après celle de Collégien

qui prévoit d'accueillir des praticiens dans un espace de 400 m² situé place Mireille Morvan, et installé au 1^{er} étage d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée sera occupé par une pharmacie. Autre pôle de santé sur le territoire, la maison de santé multidisciplinaire de Jossigny a été labellisée en 2023. Situé au Val d'Europe, en face du Grand Hôpital de l'Est Francilien, le pôle médical Marne-la-Vallée est une structure privée non gérée par l'intercommunalité. Il sera, à terme, le plus grand pôle médical privé de France avec 20 000 m² d'espace médical et paramédical et plus de 30 spécialités.

L'eau, ce joyau à préserver

Chargée des compétences eau et assainissement, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'investit au quotidien pour une meilleure qualité de l'eau sur le territoire. Elle invite également ses administrés à jouer le jeu en adoptant les bons gestes.



Ru du Bicheret à Montévrain

Une enveloppe de 48 millions d'euros. Voici le montant alloué par Marne et Gondoire à la réhabilitation de son réseau d'assainissement pour les 10 ans à venir.

Approuvé par une délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2022, le nouveau programme pluriannuel d'investissement assainissement (PPI) prévoit de s'étaler sur 10 ans (2023-2032). Il permettra notamment à Marne et Gondoire de remplacer progressivement son système de traitement des eaux pluviales et des eaux usées.

Séparer eaux de pluie et eaux usées

Ces travaux concerneront essentiellement les communes disposant encore d'un réseau d'assainissement de type unitaire. « Avant il n'y avait qu'un seul réseau qui récupérait en même temps les eaux de pluie et les eaux usées avant de les envoyer en traitement. Les réseaux seront prochainement séparés pour que seules les eaux usées soient traitées avant leur retour en milieu naturel », explique Tony Galli, directeur des services techniques au sein de l'intercommunalité. En plus de limiter les risques de pollution du milieu naturel, cette installation de réseau de type séparatif viendra soulager la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes gérée par le Siam (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée).

Des bassins de rétention nécessaires

Les eaux de pluie, elles, emprunteront deux chemins différents. Les eaux de ruissellement, collectées grâce aux quelques 4 000 grilles avaloirs du territoire puis par les réseaux des eaux pluviales, feront directement leur retour en milieu naturel. Le restant d'eau de pluie viendra s'accumuler dans la trentaine de bassins d'eaux pluviales de Marne et Gondoire. Ces bassins, aussi appelés bassins de rétention, ont

pour objectif de stocker l'eau de pluie avant qu'elle ne s'infilte dans les sols ou soit reversée à débit réduit dans un cours d'eau.

Essentiels notamment dans la gestion des inondations, ces bassins ont également un grand rôle à jouer en termes de qualité de l'eau. Et c'est bien là l'une des préoccupations majeures de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et de sa compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations).

Lutter contre la pollution à la source

« Il arrive que l'eau ne puisse plus s'infiltrer dans le sol à cause de l'imperméabilisation de ces derniers. Il arrive aussi que l'eau ne puisse plus s'écouler à cause de la boue et que la sédimentation provoque une pollution des bassins », détaille Tony Galli.

Afin de contrer ces différents phénomènes, l'intercommunalité a lancé un programme ambitieux pour la restructuration des bassins du territoire et contre leur pollution. « On va donc curer les bassins pour extraire la boue et la traiter. L'idée étant ensuite d'essayer de valoriser la boue au maximum et pas juste de la mettre en déchetterie ».

En marge de ces opérations de curage, l'agglomération conduit, depuis 2023, un nouveau programme d'observation de la qualité physico-chimique, biologique et quantitative de ses cours d'eau et plans d'eau.

Des prélèvements sont ainsi régulièrement effectués, analysés en laboratoire puis transmis aux bureaux d'études, aux services de l'État et aux aménageurs. Ce procédé permet de déterminer, si besoin, les différentes causes de pollution (chroniques, accidentelles) des masses d'eau de surface du territoire et de prendre les mesures nécessaires afin de les endiguer au mieux.

L'agglomération engagée pour une eau de qualité

Du fait de sa compétence GEMAPI, Marne et Gondoire doit également répondre aux obligations réglementaires pour les bassins d'eaux pluviales ayant fait l'objet d'une autorisation environnementale loi sur l'eau. Ainsi, le ru de la Gondoire et ses affluents doivent atteindre, d'ici 2027, l'objectif de qualité 1 B ou la classe de « bonne » fixée par la directive cadre européenne sur l'eau. Il en est de même pour le ru du Bicheret qui, ouvert au grand air depuis son réaménagement en 2022, prend peu à peu ses nouvelles fonctions. Zone de rétention en cas de fortes pluies, cette nouvelle pouponnière à poissons qui se jette dans la Marne, joue désormais un rôle écologique important. Sa bonne tenue, à l'instar de celle des autres bassins du territoire, est donc elle aussi essentielle pour une eau de bonne qualité.



Lac des Brisacières à Collégien

Et si l'agglomération met tout en œuvre pour garantir cette eau de bonne qualité, Marne et Gondoire est encore bien trop confrontée à des pollutions de ses cours d'eau et étangs, à la suite de rejets de déchets ou produits chimiques dans les avaloirs de ses réseaux d'eaux pluviales. L'intercommunalité tient donc à sensibiliser ses administrés sur l'importance d'adopter les bons gestes au quotidien afin d'éviter de contaminer les cours d'eau du territoire, directement reliés à ces réseaux, et en charge de fournir en eau potable les habitants du territoire.



Visionnez notre série sur les bonnes pratiques quotidiennes « L'or bleu, protégeons-le » en scannant ce QR code :



Le centre aquatique à Lagny-sur-Marne en constante évolution

Ouvert en 2008, le centre aquatique intercommunal de Lagny-sur-Marne ne cesse de se développer. Entre activités de loisirs, sportives, et innovations énergétiques, cet établissement, œuvre de l'architecte Marc Mimram, surfe sur une belle vague.



Il se veut accessible au plus grand nombre. Créé par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et géré par l'UCPA et sa vingtaine de personnels, le centre aquatique intercommunal propose de nombreuses activités dédiées aussi bien aux bébés nageurs (moins de 3 ans) qu'aux enfants et aux adultes.

Ces derniers (selon l'âge) peuvent notamment profiter du bassin de 25 mètres comme ils le souhaitent mais aussi s'adonner à des cours d'aquagym, d'aquabike, d'aqua punch ou encore s'essayer à la plongée grâce aux deux fosses (6 et 20 mètres) de l'établissement.

Des cours de natation peuvent également leur être dispensés alors que différents paliers (initiation, évolution et performance) viendront souligner leurs progrès. « Nous avons rajouté le palier « progression » pour les enfants parce qu'il y avait un gap important entre le groupe un et le groupe deux », précise Ramzi Gdaïem, directeur du centre aquatique.

Doté d'un bassin extérieur et d'un solarium en période estivale, le centre aquatique est rythmé, toute l'année, par des animations diverses et variées telles que des projections ou des chill partys*. Scolaires et clubs de sports font également de ce complexe un endroit privilégié.



Des ombrières photovoltaïques sur le parking

Centre aquatique de haute qualité environnementale, le complexe de Lagny-sur-Marne dispose d'un parking lui aussi soucieux de son impact écologique. La communauté d'agglomération, toujours plus engagée dans ses démarches de transition énergétique, a en effet choisi de faire de cette zone de stationnement un espace créateur d'énergie. Ainsi, et à l'instar du toit de la piscine, des ombrières munies de panneaux photovoltaïques y ont récemment été installées. Bientôt en fonctionnement, ces ombrières 100 % prises en charge par SOLVEO Énergies (dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt - AMI) permettront au territoire de faire de

nombreuses économies en produisant sa propre énergie solaire. Une nouvelle source de chaleur pour la piscine est également prévue à partir d'octobre 2024, avec le raccordement au réseau de chaleur issue de la combustion des déchets ménagers du Sietrem, une énergie vertueuse à coût réduit.

*Soirée détente

Un nouveau centre aquatique d'ici 2026

Il sera installé au sein de l'écoquartier du Sycomore à Bussy-Saint-Georges. Le nouveau centre aquatique de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire devrait accueillir ses premiers nageurs d'ici 2026.

Véritable nécessité pour le territoire, ce complexe de haute qualité environnementale viendra suppléer le centre aquatique de Lagny-sur-Marne. « Avec le seul centre de Lagny, nous n'arrivons pas à assumer l'obligation d'apprendre à nager aux enfants des 20 communes de l'intercommunalité », explique Tony Galli, directeur des services techniques.

Plus moderne que le centre aquatique de Lagny, ce nouvel espace de vie sera en partie chauffé par les réseaux de chaleur installés sur le territoire. Le groupement d'entreprises sera choisi en fin d'année 2024. Le coût de cette piscine, estimé à une vingtaine de millions d'euros, sera, lui, en partie assumé par la communauté d'agglomération qui devrait pouvoir compter sur diverses subventions et notamment sur celles de la Région Île-de-France.

Une aide aux sportifs de haut niveau

Depuis 2022, Marne et Gondoire travaille en collaboration avec le Département pour permettre aux sportifs de haut niveau de s'épanouir sur le territoire tout en permettant aux clubs qui les ont formés de les conserver.

Si des subventions peuvent ainsi être allouées aux clubs du secteur, des bourses et une participation à certains frais de déplacements peuvent également être accordés aux athlètes de haut niveau.



DANS MON GRENIER

Rénovation énergétique ? Faites-vous aider

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire propose d'accompagner les particuliers, les copropriétés, les petites entreprises et les communes dans leur rénovation énergétique grâce au dispositif SURE.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de votre logement ? Profitez du dispositif SURE mis en place par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Lancé en collaboration avec le Département et Seine-et-Marne Environnement, ce service unique de rénovation énergétique est le soutien idéal pour vous permettre de vous lancer plus sereinement dans vos travaux. Assistance gratuite gérée par un conseiller formé aux dispositifs d'aides techniques, financières, fiscales et réglementaires, cette aide a pour objectif de vous donner des conseils objectifs quant aux meilleures solutions à prendre pour limiter vos

dépenses, régler vos problèmes d'isolation et contribuer au mieux à la transition énergétique. Pour ce faire, il vous suffit de vous connecter sur le site internet de Marne et Gondoire afin de prendre contact par mail ou par téléphone avec le conseiller, il est également possible de prendre rendez-vous directement en ligne sur les deux lieux de permanences du service à Saint-Thibault-des-Vignes et à Thorigny-sur-Marne.

Plus d'informations sur
marneetgondoire.fr, rubrique **environnement**.



MaPrimeRénov'

Premier conseil : ne signez aucun devis, ni engagement avant étude de votre dossier sous peine de ne pas pouvoir profiter des aides qui pourraient vous être allouées. Parmi ces aides, vient notamment celle proposée par l'État.

Lancée en 2020, MaPrimeRénov' offre un soutien financier aux propriétaires et copropriétaires souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique. Elle permet, par exemple, de financer l'installation d'un chauffage écologique, des travaux d'isolation, de ventilation, etc. Et si le montant de l'aide varie en fonction du projet des travaux et du revenu du propriétaire, elle est également cumulable avec d'autres aides telles que celles proposées par les collectivités locales, la prime ou le chèque énergie, etc.

Attention, MaPrimeRénov' pourra être allouée uniquement si les travaux sont réalisés par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).



MaPrimeRénov'

Rendez-vous sur le site
www.maprimerenov.gouv.fr
pour constituer votre dossier de demande de prime.



DANS MA CHAMBRE

Le réseau de lecture publique

La mutualisation du réseau de bibliothèques et médiathèques de Marne et Gondoire est en ordre de marche depuis le 1^{er} février 2016. Huit ans plus tard, le réseau de lecture publique offre toujours plus d'avantages.

Il a pour objectif de favoriser l'accès à la culture la lecture à tous les publics présents sur le territoire. Le réseau de lecture publique de Marne et Gondoire rassemble aujourd'hui 13 médiathèques. En effet, plusieurs types de documents (livres, revues, CD, DVD, liseuses, puzzles...) y sont proposés et pas seulement un accès à la lecture...

220 000 documents disponibles

Plus qu'une mutualisation de moyens et de compétences, ce réseau de médiathèques a surtout permis au territoire de multiplier son offre de ressources à destination des administrés. Avec une seule et même

carte de prêt, chaque usager peut bénéficier de l'emprunt de documents sur l'ensemble du réseau et ce, peu importe son lieu d'inscription. Le réseau ne compte pas moins de 220 000 documents disponibles (livres, CD, DVD, liseuses, revues) et également un certain nombre de ressources numériques à retrouver sur le portail dédié accessible via la rubrique « médiathèques » sur marneetgondoire.fr. Débutée en 2021, la mise en œuvre de la politique documentaire du réseau des médiathèques continue également sa progression. Travail de longue haleine, cette politique de d'optimisation du développement des collections permettra de coller au mieux aux attentes des habitants de Marne et Gondoire.

Un réseau pour tous

En attendant, plus de 9 000 abonnés actifs profitent déjà de ses services. Ainsi, près de 40 000 documents ont en moyenne été empruntés chaque mois sur l'année 2023. Une augmentation de 10% par rapport à 2022 et qui devrait encore évoluer à la hausse cette année.

L'intercommunalité fait en effet son possible pour accroître sa présence sur le territoire. Environ 400 animations sont proposées chaque année dans différents lieux de Marne et Gondoire. De multiples actions culturelles, notamment à destination des publics scolaires et des publics éloignés de la lecture, sont également organisées. Un projet de littérature



Le conservatoire fait rayonner toute l'agglo

Le Conservatoire de Marne et Gondoire multiplie les activités tout au long de l'année avec un objectif phare : rendre la musique accessible à tous.

Avec 7 sites installés à travers le territoire, Marne et Gondoire a réussi son pari de rendre le conservatoire accessible au plus grand nombre. D'ailleurs, l'établissement comptait, en 2023, pas moins de 2 400 inscrits. Avec ses programmes d'enseignement musical (instruments et voix) et d'arts plastiques (depuis 2022), et l'apport de ses quelque 145 musiciens enseignants et intervenants, le conservatoire propose une formation des plus complètes aux petits comme aux grands.

De nombreux stages de création musicale, des projets pédagogiques et autres actions hors les murs participent également au rayonnement de la structure à travers le territoire. En cette période printanière, ce sont les concerts de fin de cycle qui battent leur plein. Ceux de la traditionnelle Fête de la musique du 21 juin prochain viendront mettre en relief les progrès réalisés par les élèves.

Crescend'O puis Fortissimo

Parmi les musiciens à l'honneur, les élèves du programme Crescend'O devraient avoir leur moment de gloire. Porté par l'agglomération, le projet Crescend'O n'est autre que la continuité du projet DEMOS coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris au niveau national, et plus particulièrement de 2016 à 2019 au sein de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Devant le succès de ce dispositif, celle-ci a décidé de lancer son propre programme. Et si la première promotion de Crescend'O a été perturbée par la Covid, la deuxième, lancée en 2022, en est à sa deuxième année (sur 3).

Composé d'un ensemble d'élèves ayant un accès limité à l'apprentissage de la musique, ce *tutti*



encadré par un binôme de professeurs est actuellement en pleine révision de son répertoire de musique classique, traditionnelle et contemporaine. « Ce sont des élèves qui ont une grosse motivation. Il y a vraiment un retour très positif sur ce dispositif », commente Xavier Riquit, le directeur du conservatoire intercommunal.

Et alors qu'il reste encore une année de programme aux élèves, ces derniers auront ensuite l'occasion de poursuivre leur apprentissage collectif de la musique

grâce au projet Fortissimo. Ouvert également aux élèves suivant un cursus instrumental au conservatoire, Fortissimo est une sorte de passerelle vers la pratique orchestrale.

« Le but était vraiment de permettre à ceux qui souhaitent continuer après Crescend'O de pouvoir le faire. Les élèves de ce programme ont aussi des concerts tout au long de l'année. C'est important qu'ils puissent s'exprimer en tant que jeunes artistes », conclut Xavier Riquit.

toujours plus complet

jeunesse a ainsi été lancé en 2018 dans le quartier « Politique de la ville » d'Orly Parc à Lagny-sur-Marne. Initié en 2021, un autre projet contre l'illettrisme vise à sensibiliser les parents à la lecture jeunesse afin qu'ils puissent eux-mêmes partager la lecture avec leurs enfants.

Enfin, un travail en direction des publics en situation de handicap ou empêchés est réalisé par les médiathèques et les autres établissements culturels de l'intercommunalité (conservatoire intercommunal, Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier). Ce travail permet aujourd'hui aux médiathèques de proposer des livres en braille, des livres audio, un fonds de DVD avec des options d'audiodescription ou de sous-titrage ou encore des livres tactiles afin de répondre à différentes formes de handicap.



Médiathèque du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier

- LA PAROLE AUX ÉLUS -

Quel service dont la compétence incombe à Marne et Gondoire est le plus important pour vous ?



Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges, vice-président en charge du développement économique – ZAE

Le bloc commune-agglomération vit une symbiose sur notre secteur. Bussy-Saint-Georges, ville la plus peuplée de Marne et Gondoire, devient le pôle de rayonnement et d'attractivité. Je pense d'abord à l'avancée du projet structurant que représente la future piscine qui viendra soulager celle de Lagny-sur-Marne. La promesse de vente est signée et cet équipement participera à la prospérité de notre vivre-ensemble. Au travers de la compétence « Développement économique » et en partenariat avec EpaMarne, les presque 700 000 m² de zone d'activités de la Rucherie représenteront une aubaine en termes d'emplois. Le dossier de l'assainissement prend aussi un tournant structurant pour offrir un plus grand confort dans notre ville. Enfin, les arts musicaux ne sont pas en reste, cette compétence portée par la commune est aujourd'hui une ambition intercommunale. Là encore, c'est notre commune qui est mise à l'honneur !



Patrick Guichard, maire de Bussy-Saint-Martin

Parmi les services proposés par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, la culture est sans doute le service le plus important. La culture est un pilier essentiel de toute communauté, stimulant la créativité individuelle et favorisant le lien social. Au sein de notre communauté, le service culture facilite l'accès à une gamme diversifiée d'activités artistiques, éducatives et sociales pour les habitants. La culture musicale est ainsi rendue accessible à tous, par la programmation de concerts de jazz à l'automne, de musique baroque en hiver et par la pratique d'instruments dans les conservatoires. En organisant des expositions ainsi que des spectacles dans le parc culturel et en proposant des ateliers de pratiques artistiques pour les enfants, le service culture encourage le dialogue interculturel et la cohésion sociale.



Pascal Leroy, maire de Carnetin, vice-président en charge des PME-PMI, de l'artisanat et du commerce

Parmi les compétences de Marne et Gondoire, il en est une qui donne particulièrement satisfaction : il s'agit du service ADS (Autorisations du Droit des Sols). Que ce soit en renseignements ou en interrogations, le personnel est toujours prompt à conseiller avec efficacité et professionnalisme. Les délais d'instruction sont toujours respectés et les doutes sur un dossier font toujours l'objet d'une concertation avec la commune. De plus, les services ne ménagent pas leur temps durant la révision actuelle du PLU de la commune et donnent toujours de très bons conseils tout en satisfaisant les orientations de la commune. Pour conclure, voilà un très bel exemple de la coopération intercommunale.



Laurent Simon, maire de Chalifert, vice-président en charge du tourisme et président de l'office de tourisme

Toutes les compétences intercommunales dites « obligatoires » sont importantes et si je ne devais en citer qu'une seule, je retiendrais l'assainissement. Sans le soutien de l'intercommunalité dans ce domaine, les petites communes comme celle de Chalifert continueraient de polluer la Marne faute de pouvoir traiter efficacement les eaux usées. Mais au-delà de ces compétences obligatoires, l'évolution de la communauté d'agglomération qui me paraît la plus intéressante à mettre en avant est celle qui consiste à développer la mutualisation des services. Il est de plus en plus difficile pour les petites communes de répondre aux exigences administratives sans risquer l'insécurité juridique. La mise en place de services mutualisés tels les ressources humaines ou encore les finances permet aujourd'hui de s'appuyer sur des agents spécialisés dotés d'une grande expertise professionnelle.



Olivier Colaiseau, maire de Chanteloup-en-Brie

Une justification aux intercommunalités est la mise en place de nouveaux services mutualisés financés par les économies d'échelle générées par l'exercice en commun de compétences précédemment municipales. Pour Chanteloup-en-Brie, le service mutualisé le plus appréciable est celui de l'instruction des documents d'urbanisme. En effet, cette matière requiert du personnel très bien formé que les petites communes peinent à fidéliser. Par ailleurs, la complexité croissante du droit des sols nécessite un niveau d'expertise que seule une collectivité d'une certaine taille peut maîtriser. Enfin, externaliser l'instruction des demandes d'urbanisme permet au maire d'avoir une approche purement légaliste de sujets parfois sensibles politiquement. C'est donc un service qui apporte beaucoup de sérénité aux communes qui en bénéficient.



Marc Pinoteau, maire de Collégien, vice-président en charge de la culture

En tant que vice-président à la culture, je retiendrais l'aboutissement du processus de rapprochement des bibliothèques et la prise de compétence Lecture Publique. La communauté d'agglomération est le bon échelon pour porter la culture à tous. Les actions en direction des écoles de la lecture publique, du conservatoire, ont touché plus de 280 classes d'élémentaire cette année. Cette politique ne s'applique pas qu'aux écoles. Il faut amener les gens à fréquenter ces lieux de savoir. Pour cela, nous devons nous adapter à leurs horaires. Nous avons donc accru l'amplitude d'ouverture hebdomadaire avec des journées continues et des fermetures plus tardives. Fortes de 9 200 abonnés, nos bibliothèques effectuent 39 600 prêts de documents en moyenne par mois. L'un de nos objectifs pour 2024 est de fusionner entièrement la politique d'acquisition documentaire pour avoir véritablement un seul fonds commun intercommunal et pouvoir offrir un choix encore plus diversifié aux usagers. Je ne peux terminer sans un mot sur la réouverture du site d'enseignement musical de Bussy-Saint-Georges à la rentrée. Merci aux familles de leur patience et aux communes de leur solidarité. C'est là aussi un des fruits de l'intercommunalité.



Martine Daguerre, maire de Conches sur Gondoire

Il est difficile de définir Marne et Gondoire par un service qui serait le plus important. Tous les services sont utiles et chacun occupe une place prépondérante à certains moments, selon la taille des communes et de leurs besoins spécifiques. Conches, petite commune verte, a deux opérations immobilières pour des logements sociaux en cours. Elle a adopté son projet de rénovation du village « Cœur de village » et a dû remettre en état et aux normes tous ses équipements et installations informatiques. Cette année, les services informatique et urbanisme, ainsi que la SPLA de Marne et Gondoire, ont été particulièrement sollicités. Sans oublier le service environnement et les services techniques qui sont une constante, et tous ceux qui nous apportent conseils.



Laurent Delpech, maire de Dampmart, vice-président en charge du cycle de l'eau

Toutes les compétences de Marne et Gondoire ont leur importance et leur nécessité. Il n'y a donc pas de petits services ou de grands mais simplement un besoin pour chaque commune qui est différent mais qui reste indispensable à nos fonctionnements. Pour ma délégation, construite autour du cycle de l'eau, à savoir distribution d'eau potable, assainissement, défense incendie, elle présente au-delà d'un caractère obligatoire pour les bourgs une dimension environnementale essentielle pour notre futur. Les services de l'Agglo sont indispensables à l'amélioration et la sauvegarde du milieu naturel si souvent malmené ces dernières décennies. Sans oublier l'efficacité de nos réseaux d'assainissement lors d'événements météorologiques de plus en plus fréquents. Les travaux menés sur des plans pluriannuels de travaux d'une durée de 10 ans permettent aux communes de réaliser des aménagements de voirie et ainsi améliorer le quotidien des concitoyens.



Mireille Munch, maire de Ferrières-en-Brie, vice-présidente en charge des finances et du personnel

La gestion des collectivités a considérablement évolué au cours des dernières années. Si le fonctionnement même des intercommunalités pose des questions d'adaptation à chacune de ses composantes, ce déplacement de curseur sur l'échelle des décisions a ouvert des avancées, impossibles à réaliser si chacun était resté dans son coin. Il aura fallu plusieurs mandats pour apprendre à s'en servir, permettant à chacun des membres, la mise en route de projets importants. L'histoire n'est d'ailleurs pas finie ! En fonction des « compétences » (domaine défini dans lequel la Communauté est clairement désignée comme devant agir et financer), il est évident que des carences apparaissent régulièrement. Pour autant, des équipes dédiées s'emploient quotidiennement à les réduire. La France est le pays doté du plus grand nombre de communes. L'intercommunalité et l'unité qu'il faut y maintenir à tout prix constituent précisément la solution pour les préserver et y améliorer la vie demain... C'est exactement ce pourquoi nous avons été élus !



Nathalie Tortrat, maire de Gouvernes, vice-présidente en charge de l'habitat et du logement

Pour Gouvernes, plusieurs services sont importants mais si nous devons citer celui qui nous semble essentiel, c'est l'urbanisme. Bien qu'il s'agisse d'une compétence facultative, la gestion de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de notre commune est primordiale compte-tenu de la pression foncière que nous subissons, et du temps que nécessite l'instruction des demandes d'urbanismes. Les services logement & habitat et aménagement sont également importants, notamment pour la mise en place et le contrôle du permis de louer, du permis de diviser et la lutte contre l'habitat indigne. À cela s'ajoute la possibilité pour nos administrés de trouver un logement social dans le contingent de Marne et Gondoire et l'application du PLH.

Notre commune fait appel à d'autres services, comme la brigade rurale pour les dépôts sauvages et les problèmes de sécurité et bien d'autres services. Nous travaillons également beaucoup avec le service environnement compte-tenu de l'étendue de notre territoire classé dans le PPEANP. Je profite de cette tribune pour remercier la totalité des agents de Marne et Gondoire pour leur travail quotidien.



Denis Marchand, maire de Guermantes

Marne et Gondoire prend chaque année des compétences complémentaires et c'est une chance pour nos communes qui bénéficient ainsi de services compétents avec des agents qui ont le sens du service public. Ils apportent une expertise que nous ne pouvons pas avoir dans nos petites communes, dans nos villages face à des règles qui s'accumulent, changent, se complexifient. L'intercommunalité dans son entièreté est importante pour les élus municipaux et pour les habitants, même si ceux-ci ne s'en rendent pas toujours compte. Je profite de ces quelques mots pour remercier tous les agents qui nous accompagnent et plus généralement tous les agents des services publics qui œuvrent pour la population.



Jean-Michel Barat, maire de Jablines

Pour nous petite commune, il est certain que l'aide de Marne et Gondoire est devenue primordiale dans notre gestion, surtout dans le domaine de l'urbanisme où les contraintes réglementaires sont de plus en plus difficiles à suivre, ainsi qu'au niveau des finances où, là aussi, sans un vrai service des finances locales, il ne nous serait plus possible de faire face aux diverses nomenclatures mises en place et qui changent régulièrement. Vu la complexité des textes officiels de réglementations nationales et européennes (qui changent tout le temps), sans notre intercommunalité Marne et Gondoire, il serait absolument obligatoire de disposer de beaucoup plus de personnels, à savoir au minimum un service urbanisme avec des spécialistes et un service financier, ce qui bien sûr n'est pas possible dans des petites communes.



Patrick Maillard, maire de Jossigny, vice-président en charge de l'agriculture et des bois

Pour moi, Marne et Gondoire n'est pas une société de service... mais bien une agglomération de projets ! Pour des communes rurales comme Jossigny, il est très important que cette entité soit le reflet des aspirations de tous les Marne et Gondoiriens ! Les villageois de Jossigny comprennent, aujourd'hui, la nécessité d'appartenir à une agglomération dynamique en matière de culture, de défense de l'environnement, de protection de leur cadre de vie et du patrimoine local, de sécurité, de services à la population sans obérer la proximité des élus que nous sommes au quotidien. Marne et Gondoire est une opportunité de valoriser notre territoire atypique au sein de Marne-la-Vallée : une activité économique indéniable, une agriculture nécessaire pour la région Île-de-France, un particularisme que nous devons cultiver.



Christine Gibert, maire de Lesches

Le plus important pour nous est sans conteste l'ACCOMPAGNEMENT de la communauté d'agglomération dans les domaines aussi divers que l'urbanisme, l'environnement, le tourisme... En effet, face à la multitude de compétences nécessaires au pilotage d'une commune et aux nombreuses situations à gérer, la disponibilité, l'écoute et le conseil des services de l'intercommunalité sont essentiels à l'exercice de l'administration de notre commune. Cependant, pour l'année 2023, année de la révision du Plan Local d'Urbanisme, c'est le service de l'urbanisme qui a été le plus largement sollicité. Nous profitons de cette tribune pour témoigner de l'engagement des agents de Marne et Gondoire et leur exprimer notre reconnaissance ainsi qu'aux élus de notre territoire qui impulsent une dynamique portée par un état d'esprit du bien commun.



Christian Robache, maire de Montévrain, vice-président en charge du SIETREM, qualité de l'air, bruit et mutualisation

Quand on m'interroge sur l'agglomération, j'ai à cœur de mettre en avant l'esprit de solidarité qui nous unit. Marne et Gondoire cherche à valoriser les spécificités de chacune des communes qui la compose tout en portant des projets communs de qualité. En ce sens, il est difficile de choisir le service le plus important, même si je crois que celui de la mutualisation est essentiel. Grâce à ses actions, le savoir-faire des uns et les compétences des autres se conjuguent au service du territoire. Il permet de regrouper des compétences afin d'offrir aux petites villes la possibilité d'avoir de grandes ambitions et aux plus grandes villes de mettre en commun des qualifications centralisées en déléguant des aptitudes. Cette politique place le service public au centre de ses préoccupations. Savoir mutualiser, c'est répondre à un besoin mais c'est aussi avoir la liberté d'y adhérer ou non. Cela symbolise parfaitement la philosophie de Marne et Gondoire.



Arnaud Brunet, maire de Pomponne, vice-président en charge du label «Vivre en Marne et Gondoire»

Difficile de dire quel service est le plus « important ». Est-ce celui qu'on utilise le plus, celui le plus visible auprès des administrés ou celui qui est indispensable au quotidien mais moins connu ? J'aurais préféré répondre en termes d'utilité et d'efficacité pour nos concitoyens pomponnais et de complémentarité des compétences. Les apports des services mutualisés de Marne et Gondoire les plus essentiels pour nous résident là où la complexité technique et administrative doit être partagée, là où l'urgence sociale est présente : la commande publique, l'instruction des permis de construire et maintenant le récent service logement auquel nous venons d'adhérer. N'oublions pas ce qui constitue une des clés du lien entre nos concitoyens via la culture et le service de lecture publique qui, en ce moment, reste présent sur la commune via des ateliers en attendant l'aménagement de notre nouvelle bibliothèque.



Tony Salvaggio, maire de Pontcarré

Dans le cadre des services de Marne et Gondoire, le plus important à mon sens pour la commune de Pontcarré est actuellement certainement celui de l'urbanisme. Le service d'instruction est composé d'un personnel de qualité, qualifié et de juste conseil. Il gère l'étude des demandes de permis ou de travaux toujours plus nombreuses. Il permet d'avoir un avis objectif dans un domaine où l'interprétation des règlements ne doit pas être détournée. Si la responsabilité du maire reste entière après signature en cas de recours, ce service permet d'appréhender plus sereinement les décisions à prendre. L'urbanisme est un secteur sensible qui a une grande importance dans la vie et le développement de la commune afin de préserver une qualité environnementale.



Sinclair Vouriot, maire de Saint-Thibault-des-Vignes, vice-président en charge des transports et des mobilités

Pour ma part, je distinguerais deux services : le service environnement et ses services rattachés (entretien et mise en valeur des espaces verts publics, appui au développement des activités maraîchères, GEMAPI, ...) car c'est le service qui a toute sa pertinence dans le cadre de la communauté d'agglomération et qui, de plus, détermine et met en œuvre toute la politique environnementale de l'agglomération en relation avec les communes adhérentes. Le deuxième service est la direction des services techniques. Un service de proximité d'une grande disponibilité dans la réalisation des chantiers, en relation avec les élus délégués et les services communaux. Ce sont ces services qui ont une compétence intercommunale avérée par la mutualisation des projets, leur synthétisation au-delà des aspirations des communes. C'est le bon niveau de réalisation des actions intercommunales.



Manuel Da Silva, maire de Thorigny-sur-Marne, vice-président en charge de la politique de la ville et de la santé

Tous les services de l'agglomération sont importants ! Mais pour Thorigny-sur-Marne et ses habitants, la question de la santé présente une actualité particulière. En effet, avec le projet de nouvelle maison de santé dans le centre-ville, le cabinet financé par la commune il y a plusieurs années va prendre une autre dimension et permettre au regroupement de médecins et infirmières déjà existants de poursuivre leur travail dans de bien meilleures conditions. La commune a proposé le terrain, l'agglomération finance la construction et la communauté médicale joue son rôle : ici, chacun est à sa place mais nous travaillons tous ensemble au profit des habitants et habitantes pour répondre à l'enjeu crucial de l'accès à la santé et aux soins !

AGENDA

EXPOSITION « AH QUELLES FAMILLES ! » JUSQU'AU 14 JUILLET

Musée intercommunal - Château du Parc culturel
de Rentilly - Michel Chartier

LES TEMPS D'ART « LES COMPAGNONS REJOIGNENT LA FAMILLE ! » DU 3 AVRIL AU 8 SEPTEMBRE

Musée intercommunal - Château du Parc culturel
de Rentilly - Michel Chartier
Avec les Compagnons du Tour de France



FESTIVAL PRINTEMPS DE PAROLES DU 21 AU 26 MAI

Communes de Marne et Gondoire et Parc culturel
de Rentilly - Michel Chartier

Comédiens, conteurs, circassiens, acrobates, artistes
de tous poils peaufinent leurs spectacles et seront
prêts pour vous afin de célébrer comme il se doit
la 19^e édition du festival PrinTemps de paroles. Au
programme : joie, bonne humeur, émotions, grands
frissons, rires et prouesses artistiques !



JOURNÉES DÉCOUVERTE DE L'AGRICULTURE 18 MAI, 8, 9 ET 15 JUIN

Dans les fermes de Marne et Gondoire

FESTIVAL PIANO SI, PIANO LA 3^E ÉDITION DU 27 AU 30 JUIN

Communes de Marne et Gondoire et Parc culturel
de Rentilly - Michel Chartier
Le festival Piano si, Piano est de retour pour sa 3^e
édition et vous conduit à travers touches et claviers
sur les chemins du piano et de Marne et Gondoire.
Profitez de ce rendez-vous pour découvrir les multi-
ples facettes de cet instrument majestueux !



VACANCES AU PARC 6 ET 7 JUILLET

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
Démarrez les vacances en beauté avec un
programme pour toute la famille.

C'EST JEUDI, C'EST RENTILLY TOUS LES JEUDIS DU 25 JUILLET AU 29 AOÛT À 14H30

Musée intercommunal - Château du Parc culturel
de Rentilly - Michel Chartier

Alors que cet été sera marqué par les Jeux olym-
piques, les enfants, et parfois les parents, sont atten-
dus pour des activités artistiques, issues notamment
de la mallette « Art & Sport » conçue par la réunion
des musées nationaux et le Musée National des
Sports.



FÊTE DE LA TRANSITION SEPTEMBRE

Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie
Vous souhaitez en apprendre davantage sur les
modes de vie durable ? Les sujets tels que l'énergie
renouvelable, la réduction des déchets, l'agricultu-
re durable et la consommation responsable vous
intéressent ? Rendez-vous à la Maison de la Nature
à Ferrières-en-Brie avec au programme : échanges,
partages, initiations et découvertes pour petits et
grands !

JOURNÉES DU PATRIMOINE 21 ET 22 SEPTEMBRE

Sur tout le territoire
Visites libres et guidées, balades commentées,
portes ouvertes d'ateliers, démonstrations
artistiques, rencontres et autres imprévisibles.

LE MOULIN RUSSON FÊTE SES 20 ANS 21 ET 22 SEPTEMBRE

Bussy-Saint-Georges

MARA-TRAIL DE MARNE ET GONDOIRE 29 SEPTEMBRE

Dans les 20 communes de Marne et Gondoire

EXPOSITION « HISTOIRE(S) DE CHÂTEAU(X) » À PARTIR DU 20 SEPTEMBRE

Musée intercommunal - Château au Parc culturel
de Rentilly - Michel Chartier

JOURNÉES DES PLANTES & ART DU JARDIN DU 5 AU 6 OCTOBRE

Château de Jossigny

FESTIVAL AUTOMNE JAZZ DU 9 AU 13 OCTOBRE

Communes de Marne et Gondoire



MARCHÉ DE NOËL DE MARNE ET GONDOIRE DU 6 AU 15 DÉCEMBRE

Lagny-sur-Marne / Thorigny-sur-Marne / Pomponne
Après le succès de l'année passée, Marne et Gondoire
Agglo vous embarque de nouveau pour un voyage
enchanté au cœur de l'Alsace qui s'installe sur les
bords de Marne !

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération